

Date de transmission de l'acte: 27/10/2025
Date de reception de l'AR: 28/10/2025

016-200054187-DE202507002-DE
A G E D I

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Cognac

Commune : VAL DES VIGNES

Séance du vendredi 17 octobre 2025

Délibération N° DE202507002

Le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Fêtes de Péreuil), sous la présidence de DECELLE Guy.

Présents : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, MEIGNEIN Christine, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, CATINOT Isabelle, TEXIER Isabelle, COUSSEAU Hervé, MOUNIER Marlène, BEULZ Loïc, MARTY Didier
Représentés : NEBOUT Franck représenté par VERGNION Philippe, DÉNOUE Joël représenté par MARTY Didier

Absents et Excusés : CADORET Anita, LASNIER Isabelle

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MEIGNEIN Christine est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : RAPPORT SUR LES DECISIONS PRISES PAR DELEGATIONS DU CONSEIL

7

Rapporteur : **Guy DECELLE, Maire**

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'agit de rendre compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération n° 2020-3-5 en date du 23/05/2020 complétée par la délibération n° 2022-02-02 en date du 11/03/2022.

DATE OBJET DE LA DECISION

12/08/2025	Acceptation devis reprise des données informatiques 960 € TTC
28/08/2025	Acceptation devis ordinateur portable 1 163,06 € TTC
12/09/2025	Acceptation devis peinture extérieure salle des fêtes Péreuil 2 763,67 € TTC
12/09/2025	Acceptation devis climatisation supérette 7 587,80 € TTC
22/09/2025	Acceptation devis bornage/division lotissement Espace DEFRANCE 5 477,40 € TTC
23/09/2025	Acceptation devis réparation BOXER 6 992,52 € TTC
24/09/2025	Acceptation devis réfection toiture salle des fêtes de Mainfonds 36 722,28 € TTC
07/10/2025	Acceptation devis panneau pocket 690 € TTC pour 3 ans

DE202507002

Date de transmission de l'acte: 27/10/2025
Date de reception de l'AR: 28/10/2025

016-200054187-DE202507002-DE
A G E D I

s traitement portail cimetiere de Jurignac 660 € TTC

Au regard des éléments exposés, il est proposé à l'assemblée de prendre acte de ces décisions.
Le Conseil Municipal prend acte.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

MEIGNEIN Christine
Secrétaire de séance



DECELLE Guy
Président de séance



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS
15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son
caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site
www.telerecours.fr.*

DE202507002